

**Groupe de pratiques professionnelles N° 7 du district 8 (Gagny, Neuilly sur Marne,  
Noisy le Grand) 2005-2006. Département 93**

**Thème choisi : Lutter contre les discriminations.**

Ce thème choisi par notre groupe a tout d'abord fait l'objet d'un débat afin de savoir sous quel angle nous pouvions aborder ce thème. Il a été convenu qu'il serait traité d'un point de vue scolaire ou institutionnel à savoir : « *l'école peut-elle être à l'origine de discriminations ?* »

Nous avons alors essayé de trouver des exemples de situation où le collège ou le lycée pourrait produire des formes de discriminations. De même nous avons tenté aussi de montrer des situations où l'on peut tenter de les éviter.

### **I/ Un exemple en lycée.**

Il s'agit de la façon dont sont composées les classes en 2<sup>nde</sup>. En effet cet exercice est déterminant pour le déroulement d'une année scolaire.

On peut faire le choix de composer des classes homogènes avec des élèves ayant tous les mêmes options (LV1, LV2, 2<sup>ème</sup> enseignement de détermination). La confection de l'emploi du temps s'en trouve facilitée, même si l'on se retrouve à la fin avec des difficultés pour affecter certains élèves. En effet, leur groupe d'options ne correspond pas aux choix fait pour les autres classes. Il faut alors prévoir quelques alignements d'options.

On peut aussi faire le choix de faire des classes plus hétérogènes. On part du principe que les alignements dans l'emploi du temps sont inévitables et même préférables pour brasser les élèves entre eux. La notion « classe » devient alors plus floue et il est plus judicieux de parler de « groupes ». On choisit une option commune entre les élèves qui vont composer le groupe classe : cela peut être la LV1, mais pas obligatoirement ; la LV2 ou le deuxième enseignement de détermination qui peuvent être le dénominateur commun entre tous les élèves de la classe. Cela évite ainsi de trouver tous les « bons élèves » ayant fait le choix d'une option stratégique de se retrouver ensemble, et de priver ainsi les autres classes de ces mêmes « bons élèves ». Ce choix favorise l'hétérogénéité sur beaucoup de plans tant scolaire que social. Il ne faut pas oublier non plus de regarder les dossiers scolaires.

Une fois opérés tous les tris que l'on veut faire pour constituer les groupes « classes », il reste toujours à répartir les élèves dans les classes avec toujours le même souhait d'hétérogénéité.

#### **Etudions quelques cas de figure :**

- En LV1 on a le choix entre deux langues (Anglais ou Allemand)
- En LV2 on a le choix entre 4 langues (Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien)
- En deuxième enseignement de détermination (LV3 [Italien, Russe ou Latin], SES, MPI ou ISI).

**Ce choix d'options permet d'opérer différentes stratégies :**

- Le choix de la LV1 présente l'avantage de pouvoir rapidement trier les « anglicistes » des « germanistes » et d'éviter des alignements sur cette option. Mais il présente deux inconvénients : les germanistes souvent bons élèves restent entre eux et l'enseignement de la LV1 se fait alors en classe entière.
- Le choix de la LV2 présente le même inconvénient que la LV1 (enseignement en classe entière pour cette matière). Cependant le choix plus important pour la LV2 permet de disperser les élèves dans différentes divisions.
- Le choix du deuxième enseignement de détermination permet de regrouper l'ensemble des élèves ayant un projet commun tout en permettant, par le biais des alignements de langue, de constituer des groupes plus réduits parfois.

Il faut arriver à trouver un bon équilibre pour constituer les classes les plus hétérogènes possibles, afin de trouver des bons élèves dans toutes les classes, de disperser les élèves des différents collèges, de favoriser la mixité sociale, scolaire.

Cette réflexion a aussi le mérite de « couper l'herbe sous le pied » aux quelques familles qui font des choix d'option « stratégique » en fin de 3<sup>ème</sup> pour d'une part se retrouver dans un « bon lycée », mais aussi dans la « bonne classe ».

## II/ Un exemple en collège

Comme pour le lycée, nous avons choisi de traiter la discrimination à travers la constitution des classes et les différents choix qui souvent, génèrent certaines formes de rejet.

Au collège, on observe que cette discrimination s'opère aussi bien au niveau des enfants, que des adultes, parents et enseignants.

Les parents cherchent avant tout à mettre leurs enfants dans ce qu'ils estiment être les meilleures classes, c'est à dire des classes comportant une option « latin et allemand », qui restent des choix que l'on pourrait qualifier d'élitistes.

Les professeurs espèrent enseigner dans ce type de classe, où seraient regroupés les meilleurs éléments. Quant aux élèves, poussés par leurs familles, ils choisissent parfois ces options contre leur gré. Les résultats ne suivent pas toujours. On observe par ailleurs une fuite des latinistes en classe de 4<sup>e</sup>, cherchant à se défaire d'une option qui leur pèse.

Les classes «à projet» bénéficient souvent d'un traitement de faveur (ou estimé comme tel par les autres élèves) : une classe option « art » aura davantage de possibilités de sorties culturelles scolaires qu'une classe sans ce type de projet phare. Ceci peut-être vécu comme une véritable injustice par les collégiens qui s'estiment discriminés. Il faut préciser que la composition d'une telle classe est déterminée par avance par l'équipe enseignante, composition qui privilégiera forcément les bons élèves.

Il existe des solutions pour lutter contre ce type de discrimination :

- Privilégier l'hétérogénéité des classes le plus possible au moment de leurs constitutions.
- Laisser aux enfants la possibilité de postuler et d'être admis dans ces classes à projets, même si leur niveau scolaire est jugé insuffisant, ce qui pourrait rendre la motivation à certains enfants.

- Les dossiers scolaires doivent être examinés en profondeur, non pas pour sélectionner les meilleurs et les regrouper, mais les mélanger avec les autres. (afin d'améliorer le niveau des plus faibles, sans les décourager)
- Comme en lycée, l'alignement des classes par les langues devrait favoriser le brassage des élèves.

### **III/ Conclusion**

Dans la mesure du possible l'école doit favoriser la confrontation, la rencontre de publics issus de tous milieux sociaux ou culturels sans aucune forme de discriminations quelles qu'elles soient. L'école repose sur des valeurs républicaines et ne doit en aucun cas se permettre de mettre en avant des valeurs qui seraient contraires à ce principe.